

Séance ordinaire du 6 novembre 2015**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2015.
- 1.3 Rapport du maire.
- 1.4 Nomination d'un nouveau maire suppléant.
- 1.5 Autorisation de publier les Vœux des fêtes.
- 1.6 Identité municipale – Postes Canada.
- 1.7 Présentation par la firme Servitech des résultats de l'équilibration du rôle 2016-2017-2018.
- 1.8 Déclaration des intérêts pécuniaires.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre et des salaires pour la période du 20 septembre au 24 octobre 2015.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.
- 2.4 Formation à distance pour madame Jeanne Morin le 12 novembre 2015 – Grand-livre Nouvelle génération.
- 2.5 Avis de motion d'un règlement de tarification pour les services de la Sûreté du Québec pour 2016.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Permanence des employés aux numéros de matricules 09-0156, 09-0157, 09-0158, 09-0159, 09-0160 et 09-0161.
- 5.2 Guignolée le 5 décembre 2015 de 9 h à 12 h pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Modification de la résolution numéro 300-10-2015 – TECQ 2014 à 2018.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Comptes rendus des réunions du CCU et du CCE du 13 octobre 2015.
- 7.2 Demande d'appui des résidents du secteur « La pointe à Séguin ».
- 7.3 Abrogation de la résolution numéro 039-02-2013 – Fin de mandat aux procédures judiciaires.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Calendrier du CDMR jusqu'en mars 2016.
- 8.2 Résolution d'intention avec la municipalité de Chénéville.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Mandat d'accompagnement de monsieur Réjean Plouffe 2015.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 « Beach party » hiver 2016 – Feux d'artifice.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

- 12.1 Consultations publiques dans trois municipalités reliées au transport collectif.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1.**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **6 novembre 2015 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Odette Hébert, conseillère, a motivé son absence.

Environ 25 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1

317-11-2015

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

Ajouts :

Au point 12.2 Patinoire Viceroy.

Au point 12.3 Règlement sur la tarification.

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

1.2

318-11-2015

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2015.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

1.3**Rapport du maire.**

Monsieur Jacques Maillé, maire, dépose le rapport du maire conformément à la Loi. Il sera distribué à l'ensemble des contribuables de la municipalité et il y aura aussi le calendrier des matières résiduelles et recyclables.

319-11-2015 **1.4**
Nomination d'un nouveau maire suppléant.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléant monsieur Michel Lavigne pour une période de six (6) mois et qu'il soit autorisé à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ses fonctions;

ET QUE monsieur Michel Lavigne soit aussi mandaté à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC Papineau dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
 c.c. Trésorerie
 MRC de Papineau
 Monsieur Michel Lavigne, conseiller

320-11-2015 **1.5**
Autorisation de publier les Vœux des fêtes.

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les quatre (4) municipalités de Chénéville, Duhamel, Montpellier et Lac-Simon s'unissent pour offrir à la population leurs vœux des fêtes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la publication dans le journal de la Petite-Nation des vœux de fêtes de l'équipe des élus et de l'administration municipale pour un montant n'excédant pas 247.50 \$ avant taxes;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-13000-341.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
 c.c. Trésorerie
 Journal de la Petite-Nation
 Municipalité de Chénéville
 Municipalité de Duhamel
 Municipalité de Montpellier

321-11-2015 **1.6**
Identité municipale – Postes Canada.

CONSIDÉRANT les problèmes d'adressage des résidents de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada peut reconnaître les adresses des contribuables de la municipalité sous le nom de Lac-Simon, mais toujours sous le code postal de Chénéville, J0V 1E0 ou sous le code postal de Montpellier, J0V 1M0;

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE les résidents de notre municipalité pourront s'identifier sous Lac-Simon et qu'il n'y aura plus de confusion entre leur adresse municipale et postale;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada avisera les principaux fournisseurs de services notamment la SAAQ, Hydro-Québec, Bell Canada, Telus, etc.;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada enverra une lettre à tous les citoyens pour les informer de leur nouvelle adresse postale ainsi que des cartes gratuites de changement d'adresse;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande à Postes Canada de reconnaître la municipalité de Lac-Simon dans ses systèmes d'adressage;

QUE la municipalité de Lac-Simon transmette avec cette résolution la liste de toutes les adresses touchées par cette demande.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Postes Canada

1.7

Présentation par la firme Servitech des résultats de l'équilibrage du rôle 2016-2017-2018.

Monsieur le Maire, Jacques Maillé informe la population que Monsieur Stéphane Roy de la firme d'évaluation Servitech fera la présentation au public de l'équilibrage du rôle 2016-2017-2018 le vendredi 20 novembre 2015 à 20 heures à la salle du conseil.

1.8

Déclaration des intérêts pécuniaires.

Le directeur général et secrétaire-trésorier a transmis à tous les élus la déclaration des intérêts pécuniaires tel que requis par la Loi.

Monsieur Jocelyn Robinson indique que :

Monsieur Jacques Maillé, Maire,
Madame Louise Houle Richard, Conseillère, siège #1,
Monsieur Gilles Robillard, Conseiller, siège #2,
Madame Odette Hébert, Conseillère #3,
Madame Chantal Crête, Conseillère, siège #4,
Monsieur Michel Lavigne, Conseiller, siège #5 et
Monsieur Jean-François David, siège #6,
ont déposé leur déclaration, conformément à la Loi.

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

322-11-2015

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre et des salaires pour la période du 20 septembre au 24 octobre 2015.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'octobre totalisant la somme de **342 075,50 \$** portant les numéros de chèques **12169 à 12310** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **84 511,95 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **426 587,45 \$**;

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 20 septembre au 24 octobre soit adoptée pour un montant total de **111 358,41 \$**;

QUE les salaires des élus du mois d'octobre 2015 soient adoptés pour un montant de **7 475,22 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Jocelyn Robinson
Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois d'octobre ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois d'octobre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.4

323-11-2015

Formation à distance pour madame Jeanne Morin le 12 novembre 2015 – Grand-livre Nouvelle génération.

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions offre une formation Web sur le Grand-livre Nouvelle génération;

CONSIDÉRANT l'importance de la formation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la participation de madame Jeanne Morin à la formation Web Grand-livre Nouvelle génération le 12 novembre 2015;

QUE ce conseil autorise une dépense de 195 \$ plus taxes pour les frais d'inscription;

ET QUE le montant soit puisé dans le compte numéro 02-13000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Jeanne Morin, comptabilité, contrôle budgétaire

2.5

Avis de motion d'un règlement de tarification pour les services de la Sûreté du Québec pour 2016.

Monsieur le conseiller Michel Lavigne donne par la présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement ayant pour objet de décréter une tarification en 2016 pour les services de la Sûreté du Québec sera adopté lors d'une séance ultérieure.

3.

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1

Nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

Monsieur le Maire, Jacques Maillé informe la population qu'un nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

L'aide prendra la forme d'une subvention allouée dans le cadre de la déclaration de revenus par Revenu Québec. La municipalité transmettra, à même le compte de taxe, le montant de subvention auquel un contribuable pourrait avoir droit.

4.

COMMUNICATIONS

Aucun dossier à l'ordre du jour.

5.

INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

5.1

324-11-2015

Permanence des employés aux numéros de matricules 09-0156, 09-0157, 09-0158, 09-0159, 09-0160 et 09-0161.

CONSIDÉRANT les résolutions numéros 345-12-2014, 157-05-2015 et 188-06-2015 pour l'embauche de six (6) pompiers volontaires;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service en sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil confirme la permanence des employés aux numéros de matricules 09-0156, 09-0157, 09-0158, 09-0159, 09-0160 et 09-0161 aux postes de pompiers volontaires selon l'échelle salariale en vigueur;

ET QUE leurs permanences soient en vigueur à compter du 1^{er} décembre 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Employés numéros de matricules 09-0156, 09-0157, 09-0158, 09-0159,
09-0160 et 09-0161**5.2****Guignolée le 5 décembre 2015 de 9 h à 12 h pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée avec des élus ainsi que des pompiers le samedi 5 décembre prochain de 9 h à 12 h. Les dons et la cueillette de denrées alimentaires seront remis à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation pour donner aux plus démunis.

6.**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****6.1**

325-11-2015

Modification de la résolution numéro 300-10-2015 – TECQ 2014 à 2018.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics
MAMOT

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Comptes rendus des réunions du CCU et du CCE du 13 octobre 2015.

Les comptes rendus de la rencontre du 13 octobre 2015 des comités du CCU et du CCE ont été déposés pour analyse.

**Monsieur Michel Lavigne se retire de la table des délibérations puisqu'il ne peut prendre part aux discussions, ni au vote à 20 h 32.
Le quorum est maintenu.**

7.2

326-11-2015

Demande d'appui des résidents du secteur « La pointe à Séguin ».

CONSIDÉRANT la demande reçue des résidents des secteurs du chemin Sabourin, croissant Le Lièvre, montée Savard et chemin du Canal;

CONSIDÉRANT les problèmes de détérioration de la qualité de l'eau et du fond marin le long du chemin Sabourin dans tout le secteur avoisinant « La pointe à Séguin »;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial d'obtenir de nouvelles évaluations environnementales en fonction des normes actuelles;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'obtenir un plan d'intervention du Ministère de l'Environnement du Québec afin d'éviter toute dégradation additionnelle et de permettre le retrait des accumulations polluantes;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil appui la demande des résidents du secteur avoisinant la « Pointe à Séguin »;

QUE ce conseil demande au Ministère de l'Environnement du Québec un plan d'intervention afin d'éviter toute dégradation additionnelle et permettre le retrait des accumulations polluantes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Éric Bordeleau, directeur de l'urbanisme
Ministère de l'Environnement
Résidents du secteur de « La Pointe à Séguin »
Monsieur Alexandre Iracà, député de Papineau

Monsieur Michel Lavigne reprend son siège à 20 h 34.

327-11-2015

7.3**Abrogation de la résolution numéro 039-02-2013 – Fin de mandat aux procédures judiciaires.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 039-02-2013 – Mandat – Procédures judiciaires – Construction non conforme aux règlements d’urbanisme;

CONSIDÉRANT la révision des règlements d’urbanismes;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 242-08-2015 - Adoption du règlement numéro U-12-2-6 amendant le règlement de zonage numéro U-12 afin d’assouplir la localisation d’un logement additionnel (« particulier »);

CONSIDÉRANT le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d’enregistrement des personnes habiles à voter de la séance extraordinaire du 16 septembre 2015;

CONSIDÉRANT l’adoption lors du conseil des Maires du 21 octobre 2015 par la résolution numéro 13.1.2.7;

CONSIDÉRANT l’analyse lors de la révision des dossiers en cours;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil abroge la résolution numéro 039-02-2013 afin de mettre fin aux procédures judiciaires pour le matricule numéro 1386-66-1551.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Monsieur Eric Bordeleau, directeur du service d’urbanisme

Propriétaire du matricule numéro 1386-66-1551

Deveau Avocats

8.**COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****8.1****Calendrier du CDMR jusqu’en mars 2016.**

Le calendrier du CDMR pour les trois premiers mois de l’année 2016 a été déposé aux membres du conseil. Le calendrier sera envoyé à tous les contribuables par la poste.

8.2

328-11-2015

Résolution d’intention avec la municipalité de Chénéville.

CONSIDÉRANT la terminaison le 31 mars 2016 de l’entente intermunicipale pour la collecte des ordures et du recyclage avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chénéville désire convenir d’une nouvelle entente avec la municipalité de Lac-Simon pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT la préparation des prévisions budgétaires 2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chénéville désire connaître notre intention pour la conclusion éventuelle d’une entente;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil confirme son intention de conclure une entente intermunicipale avec la municipalité de Chénéville pour la collecte des ordures et du recyclage.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

329-11-2015

Mandat d'accompagnement de monsieur Réjean Plouffe 2015.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire assurer la continuité des orientations et des objectifs mis de l'avant par le CDDÉ;

CONSIDÉRANT les travaux déjà effectués, la préparation et la tenue d'une autre rencontre avant la fin de l'exercice 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil autorise une dépense de 850 \$ plus taxes à monsieur Réjean Plouffe pour la continuité des travaux du CDDÉ jusqu'au 31 décembre 2015;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-62000-411.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Éric Bordeleau, directeur de l'urbanisme

Monsieur Réjean Plouffe, consultant

10.

ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

330-11-2015

« Beach party » hiver 2016 – Feux d'artifice.

CONSIDÉRANT QU'il y aura le 20 février 2016 des feux d'artifice d'hiver à la plage municipale lors du Beach Party;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent un spectacle pyromusical lors de cet évènement;

CONSIDÉRANT QUE le spectacle pyromusical est apprécié d'année en année de la part des citoyens de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise une dépense de 5 000 \$ plus taxes à FAE Pyrotechnie pour un spectacle pyromusical le 20 février 2016 lors du Beach Party organisé par la municipalité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité
c.c. Trésorerie
FAE Pyrotechnique

11.
POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

12.
DIVERS

12.1
Consultations publiques dans trois municipalités reliées au transport collectif.

Monsieur le Maire, Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'une assemblée de consultation publique, organisée par le comité de transport de la Table de développement social du territoire de la MRC Papineau, aura lieu le 10 novembre prochain à 19 h à la Salle municipale de Chénéville afin de se pencher sur les solutions liées au transport collectif sur le territoire.

12.2
Patinoire Viceroy.

Pour donner suite à la demande d'information des membres du conseil, ce dossier sera traité ultérieurement.

12.3
Règlement sur la tarification.

Une vérification des tarifs sera effectuée et soumise aux membres du conseil.

13.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

14.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

331-11-2015

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 20 h 53.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

